

Perte de change en comptabilité BNC ?

Par **Visiteur**, le **21/03/2007** à **12:24**

Comment comptabiliser une perte de change en comptabilité BNC ?

La comptabilité en BNC (comptabilité dépenses recettes) doit comptabiliser toutes les recettes encaissées et les dépenses payées. Une perte de change constatée lors de la comptabilisation de vos écritures doit être prise en compte pour la détermination de votre résultat comptable et de votre résultat fiscal.

Cette perte de change doit être mentionnée dans la rubrique "frais financiers".

Elisabeth SOIZE
cyberpro